

**Avis n° 2010/07-03 relatif à l'habilitation de
l'Université du Havre- Institut supérieur d'études
logistiques (ISEL)
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

Objet :

B : renouvellement prévu hors calendrier national périodique des habilitations F : changement de statuts (fusion, réorganisation, délocalisation)
--

- Vu la demande présentée par l'Université du Havre
- Vu le rapport établi par Yves Bréval (rapporteur principal) Jean-Jacques Lenne (membre de la CTI), et présenté lors de la séance plénière du 6 juillet 2010

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis

L'Institut supérieur d'études logistiques (ISEL), école d'ingénieurs interne de l'université du Havre, a été créé en 1994 afin de répondre aux besoins des entreprises et organisations en compétences professionnelles dans un champ d'application en émergence : la logistique.

L'ISEL de l'université du Havre a été habilitée -à compter de la rentrée 2008- à délivrer le titre d'ingénieur diplômé en formation initiale sous statut d'étudiant, pour une durée de six ans.

Cette formation en 5 ans accueille actuellement 210 élèves, et délivre en moyenne 30 ingénieurs par an.

L'université du Havre bénéficie par ailleurs d'une habilitation à délivrer un titre d'ingénieur, en partenariat avec l'ITII Haute-Normandie (FIP) au titre de la formation continue et de la formation initiale sous statut d'apprenti. L'habilitation de ce titre a été renouvelée pour deux ans à compter de la rentrée 2008.

L'objet de la demande de l'université est le renouvellement de l'habilitation pour la formation en partenariat et son rattachement à son école interne (ISEL)

1/ Formation

Le diplôme d'ingénieur dans la spécialité Mécanique et production, en partenariat avec l'ITII Haute Normandie, est préparé selon 2 voies :

- Par la formation continue en 2 ans, dispensée au sein de l'université; en 2009 elle accueille 18 stagiaires et a délivré 9 diplômes
- Par l'apprentissage en 3 ans ; en 2009, elle accueille 167 apprentis et a délivré 16 diplômes. Cette formation est dispensée au sein du CFAI de l'Eure à Évreux et de Mécavenir à Puteaux.

La VAE est mise en application (2 dossiers en cours en 2009)

La structure partenariale est une association selon la loi de 1901, l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Haute Normandie (ITII HN), dans laquelle sont représentés à parité les partenaires pédagogiques et professionnels.

L'objectif de la formation est de former des ingénieurs pluridisciplinaires de terrain à dominante Production, Mécanique et Logistique Industrielle travaillant dans un environnement technique.

Cet objectif est lié à l'environnement de la formation ; elle est dispensée en effet dans une région située sur un axe industriel, fluvial et portuaire de première importance. L'industrie y est largement tournée vers la production de biens intermédiaires et de biens d'équipements. Les filières particulièrement bien représentées sont l'automobile, l'aéronautique et le spatial, la pétrochimie et l'énergie, la pharmacie, les composants électriques et électroniques, l'industrie agro-alimentaire.

2/ Évolution de la formation

La CTI avait émis des recommandations pour la formation ; certaines ont été bien suivies comme celles concernant l'adossement à une structure scientifique ayant l'expérience de formation des ingénieurs, la mise en place d'une véritable gouvernance ou l'exigence du niveau en langues.

Le rattachement de la formation à l'ISEL est effectif et va permettre de consolider le soutien de l'université, dans le cadre du « campus logistique » qu'elle met en œuvre. Il permet aussi à la formation de bénéficier de l'expérience et de l'environnement de l'ISEL pour la formation des ingénieurs.

Cependant l'éclatement de la formation sur 3 sites reste un **obstacle à franchir** pour que tous les apprentis acquièrent les mêmes compétences décrites dans le référentiel du diplôme et bénéficient de l'environnement scientifique et de la sensibilisation à la recherche et à l'innovation indispensables à tout titulaire d'un grade de master.

3/ Synthèse de l'évaluation

La CTI a noté les **forces** de la formation :

- Le rattachement effectif à l'ISEL
- Le soutien affirmé de l'Université
- Les bonnes relations entre l'équipe présidentielle de l'université et les dirigeants de l'école
- La création à l'Université du « campus logistique »
- Le dynamisme de la nouvelle direction
- La bonne implication du corps enseignant de l'ISEL dans les projets
- Le fort soutien des collectivités et industriels locaux

Et ses **faiblesses**

- L'éloignement géographique des 3 sites de formation
- Les procédures insuffisamment formalisées
- La mise en cohérence pédagogique des 3 sites
- La faiblesse de l'ouverture à l'international
- L'ouverture insuffisante du recrutement hors région

En conséquence, **la CTI prend acte du transfert** à l'Institut supérieur d'études logistiques (ISEL) de la responsabilité de la formation d'ingénieurs, spécialité Mécanique et production, en partenariat avec l'ITII Haute-Normandie, jusqu'ici exercée directement par l'Université.

La CTI **émet un avis favorable** à l'habilitation de l'Université du Havre, pour une durée de 4 ans à compter de la rentrée 2010 (mise en phase avec l'évaluation périodique), à délivrer le titre suivant

- Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre, spécialité Mécanique et production, en partenariat avec l'ITII Haute-Normandie, en formation initiale sous statut d'apprenti, en formation continue et par la VAE ; la formation sous statut d'apprenti est partiellement assurée à Évreux (Eure) et Puteaux (Hauts-de-Seine).

Pour la formation, **la CTI demande à l'école** de :

- Prendre toutes dispositions pour remédier à l'éclatement géographique des formations (cohérence pédagogique, rapprochement d'élèves, ...) et pour former également les apprentis et stagiaires à l'innovation scientifique.

Elle **recommande** de :

- Poursuivre l'action d'échange entre les élèves étudiants, stagiaires et apprentis pour favoriser la culture d'école.
- De préciser et formaliser les missions et responsabilités spécifiques des partenaires dans la formation (CFA, ISEL)

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 6 juillet 2010

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 14 septembre 2010

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B Remaud', with a large, sweeping underline.

Bernard REMAUD